

Hors- Texte



septembre 2021

121



Edito



Voici déjà notre deuxième et dernier numéro, de nouveau 100% créé en ligne, dû à la situation sanitaire.

Nous remercions chaleureusement l'AGBD pour son soutien et la confiance qu'elle nous a accordée durant cette année. Nous remercions également Michel Gorin et Pierre Guanzini de nous avoir guidés tout au long de ce mandat. Enfin nous remercions infiniment tous les contributeurs de ces deux numéros pour leur disponibilité et leur travail ! En particulier Pierre-Henri Parisod qui a réalisé une planche de BD pour chacun des numéros. Nous avons apprécié travailler avec chacun d'entre eux dans le cadre de ce mandat.

Le thème principal de ce numéro 121 est l'Advocacy, thème qui nous tient à cœur et qui est d'actualité avec les récents événements survenus au sein de l'AGBD.

Le prochain numéro qui paraîtra en mars 2022 sera confectionné par un nouveau comité de 2ème année. Nous leur souhaitons bonne chance et de meilleures conditions de travail.

Sur ce, nous vous remercions vous, les lecteurs, de suivre Hors-Texte et vous souhaitons une bonne lecture !

Le Comité de rédaction Hors Texte



Billet de présidence

De l'avenir de l'AGBD

Dans les épisodes précédents...

Dans le billet de présidence du dernier numéro, Marie Monnerat relevait les doutes existentiels auxquels le comité AGBD faisait face. Une année de folie, un comité réduit à trois personnes et la difficulté ressentie à mobiliser les membres de l'association, ont remis en question les missions de l'AGBD.

Une réflexion sur l'avenir a donc été entreprise. Initiée sous forme d'échanges (malheureusement) en ligne avec les membres qui avaient manifesté leur envie d'y participer, elle doit mener à une discussion et à un vote l'automne prochain pour décider, ensemble, de ce que l'AGBD deviendra.

Les statuts de l'association stipulent les buts suivants :

1. la défense, auprès des autorités et des employeur·euse·s, des intérêts professionnels de tous les diplômé·e·s en information documentaire;
2. le perfectionnement professionnel des diplômé·e·s en information documentaire;
3. la collaboration avec les écoles, les associations et les groupements actifs dans le domaine de l'information documentaire, tant sur le plan suisse qu'international;
4. l'étude des problèmes professionnels et la participation à

une meilleure information du public.

Depuis des décennies, les comités successifs ont défendu la profession, notamment lors du récent projet SCORE, mais également, plus discrètement, lorsqu'une offre d'emploi était libellée de manière inappropriée, les distinctions entre un diplôme AID, un diplôme de spécialiste ID de la HEG et les diplômes universitaires (p. ex. lettres) étant rappelées à l'employeur·euse concerné·e. Fort heureusement, ce travail a payé et s'avère de moins en moins nécessaire, car le nombre d'offres d'emploi inadaptées dans les domaines de l'information documentaire a chuté.

Le perfectionnement professionnel est une mission fortement remise en cause, conjointement par le manque d'intérêt des membres de l'AGBD pour les ateliers qui ont été mis en place et par la vaste offre de formations de Bibliosuisse et Biblioromandie, pour ne citer que les deux plus importants programmes de formation en Suisse romande ciblant le personnel des bibliothèques (mais pas celui des centres de documentation ou d'archives).

La collaboration, même si elle est toujours perfectible, elle, a toujours bien fonctionné. Pensez au Prix romand de bibliothéconomie, remis chaque année pour un travail de Bachelor. Il est le fruit d'une collaboration avec le Groupe régional des bibliothécaires vaudois (GRBV), Info Doc Valais (IDVS) et l'Association des Bibliothèques Fribourgeoises (ABF). À côté de cela, des contacts réguliers se tissent entre les membres des diverses associations, tantôt informels, tantôt dans le cadre de projets ponctuels.

Par le passé, l'information du public a pris la forme d'articles dans la presse et la participation à la cité des métiers. Sur ce

plan-là, il est important de rappeler que ce n'est pas une mission du comité. Tout membre de l'AGBD peut faire mieux connaître nos métiers au grand public, aux élèves, à sa hiérarchie. C'est un travail qui ne prendra jamais fin, car :

- * nos métiers souffrent d'une image erronée et désuète dans l'inconscient collectif,
- * nos métiers sont en pleine mutation et, s'il est difficile de suivre quand on est dedans, imaginez ce que c'est pour les gens qui ont peu à faire à nous,
- * rien n'est jamais acquis

Alors que faire ?

Rejoindre Bibliosuisse ?

Une piste évoquée à plusieurs reprises est de rejoindre Bibliosuisse en tant que section régionale comme l'ont fait le GRBV ou Biblioromandie. Sur le plan de la défense de la profession, Bibliosuisse a une force de frappe bien plus importante qu'une association régionale et même si Bibliosuisse ne s'immiscerait pas dans les affaires propres à Genève, elle possède et peut mettre à disposition du matériel que l'AGBD ne peut pas produire seule. Son offre de formation continue, déjà évoquée plus haut, dépasse tout ce que l'AGBD pourra jamais offrir. Les collaborations régionales et nationales s'en trouveraient probablement renforcées, car facilitées. Quant au travail de lobbying et d'information du public de Bibliosuisse, il n'est plus à présenter. Là encore, les moyens de Bibliosuisse dépassent de loin ceux de l'AGBD.

Alors c'est décidé ? L'AGBD rejoint Bibliosuisse ? Ce n'est pas aussi simple.

Un élément important distingue l'AGBD de la plupart des autres associations régionales : elle « admet en qualité de membres les diplômé·e·s en sciences de l'information documentaire (AID, EBG/ESID, ABS/BBS, HES ou CESID) habitant ou travaillant dans le canton de Genève. » Il n'y a pas que des bibliothécaires ! Les documentalistes ou les archivistes ne se reconnaîtront pas dans une association comme Bibliosuisse.

Bibliosuisse prévoit deux types de sections : soit elle conserve son statut juridique d'association, soit elle devient une section sans personnalité juridique propre. Sans entrer dans les détails, ce qu'il faut retenir ici, c'est que la gestion des membres et des cotisations passant aux mains de Bibliosuisse, la charge de travail reposant sur les représentant·e·s de la section est allégée, laissant plus de temps pour l'organisation des autres activités.

Les moments d'échange et le réseautage, chers à bon nombre de membres de l'AGBD, continueront à être organisés. Le rôle d'une section régionale est d'animer la communauté locale des membres de Bibliosuisse. Cela dit, l'AGBD n'a pas besoin de rejoindre Bibliosuisse pour continuer à organiser ces activités. Finalement, et ce n'est peut-être pas le plus important, mais ce n'est pas négligeable, la cotisation de membre individuel·le de Bibliosuisse est deux fois plus élevée que celle de l'AGBD. Si l'AGBD devait rejoindre Bibliosuisse en tant que section, les membres de l'AGBD devraient devenir membre de Bibliosuisse pour conserver leur qualité de membre de la section régionale.

AGBD en cavalier seul ?

Si, quelles qu'en soient les raisons, les membres de l'AGBD choisissent de ne pas rejoindre Bibliosuisse, cela signifie-t-il que ce sera le *status quo* ? Non.

La situation actuelle ne peut plus durer. Comme indiqué au début de l'article, Marie Monnerat a tiré la sonnette d'alarme en début d'année et quelque chose doit changer. Le comité a besoin d'aide pour continuer à remplir les missions de l'AGBD. Il y a plusieurs possibilités pour remédier à la situation actuelle. Sans vouloir les citer toutes, car j'en oublierais, il y a évidemment l'arrivée de nouveaux membres au sein du comité, donnant un peu de leur temps et apportant leur motivation et leurs idées ; mais il y a aussi une plus grande implication des membres, de façon ponctuelle, pour mettre sur pied un événement ou un projet ; ou la révision des statuts de l'association afin de réduire la voilure et continuer à pouvoir fonctionner. Par manque d'imagination et de place, je m'arrête ici, mais notez que toute idée est la bienvenue (à envoyer à comite@agbd.ch).

Le comité actuel peut réagir et faire entendre sa voix lorsque la profession est « attaquée ». Ce n'est pas gratifiant et c'est chronophage, mais c'est une question d'engagement.

Le comité actuel peut proposer des visites, des conférences et des moments d'échange. C'est une activité intéressante et même si ces rencontres n'ont, au goût du comité, pas autant de succès qu'elles le devraient, ça vaut la peine de continuer à les organiser.

Le comité actuel peut poursuivre et développer de nouvelles collaborations afin d'étoffer son offre actuelle (visites, stands à la cité des métiers, prix, bourse, etc.). C'est une part enrichissante du travail, mais elle est aussi extrêmement chronophage.

Le comité actuel peut communiquer auprès du grand public pour faire connaître nos métiers et faire découvrir à celles et ceux qui ne les connaissent pas encore, la richesse et la diversité

des domaines de l'information documentaire. C'est un plaisir, mais là encore, c'est chronophage.

Ce que le comité actuel ne peut par contre pas faire, c'est faire tout cela à la fois. Ainsi, s'il ne se trouve pas renforcé prochainement, il faudra choisir parmi ces activités, trouver un autre moyen de fonctionner ou les deux. L'envie est là. C'est le temps qui manque.

Quelle que soit la décision finale, cette réflexion comporte un risque et le comité prête attention à ne pas perdre sur un tableau (p. ex. la représentativité) ce qu'on gagne sur un autre (p. ex. du temps). Pour cela, le comité a besoin d'entendre la voix de chacune et chacun des membres qui se sent concerné-e par l'avenir de l'AGBD, afin de pouvoir en tenir compte, car il ne sera pas possible de prendre en compte, au moment de la décision finale, les besoins et les avis restés implicites.

À vous de jouer

Ce numéro de Hors-Texte devrait vous aider à vous faire une opinion sur l'avenir à donner à l'AGBD, grâce aux retours d'expérience du GRBV (p. 28) et de Biblioromandie (p. 16), ainsi qu'aux points de vue de Bibliosuisse (p. 36) et des archivistes (p. 30).

Les autres articles illustrent le fait que nos métiers sont engagés, que nous le voulions ou pas, par exemple sur le plan social (p. 21), politique (p. 9) ou écologique (p. 40), et qu'il sera difficile de nous remplacer par des machines (p. 15).

Le plus important à retenir, c'est que, en tant que membre de l'AGBD, vous êtes toutes et tous légitimes pour contribuer, selon vos disponibilités, vos moyens et vos envies, même à petite échelle, de manière ponctuelle. Toutes les bonnes volontés sont bienvenues. L'AGBD s'est, je crois, toujours

montrée accueillante et inclusive (là encore, si ce n'est pas le cas, faites-nous part de vos doléances à comite@agbd.ch).

Si rien ne devait changer, une option qui n'a pas encore été évoquée, et que personne ne souhaite, reste dans le spectre des possibilités : la dissolution pure et simple de l'association. Ce n'est pas pour être alarmiste, mais simplement pour rappeler que sans ses membres, le comité n'a pas vraiment de raison d'être.

Faites-nous savoir ce que vous en pensez ! Faites-nous part de vos idées, de vos angoisses et de vos doutes ! C'est ainsi que l'AGBD pourra se réinventer et continuer à exister sous une forme qui conviendra à tout le monde... ou du moins, toutes celles et tous ceux qui souhaiteront continuer l'aventure au sein de l'AGBD.

Et Hors-Texte, alors ?

Le destin de Hors-Texte fait actuellement l'objet d'une réflexion parallèle de la part du comité Hors-Texte. Pour ne pas anticiper sur les conclusions de l'équipe, j'ai donc choisi de ne pas en parler dans cet article. Plusieurs membres de l'AGBD ont exprimé leur attachement à la revue et ont mentionné leur plaisir à la lire. Qu'ils/ elles soient rassuré-e-s : il n'est pas question, pour le moment, d'abandonner la production de Hors-Texte.

Raphaël Grolimund

Président de l'AGBD

Bibliothécaire à l'Infothèque de la HEG Genève

Pour une reconnaissance des savoirs situés en bibliothèque

Ermeline Jaggi, Bibliothécaire et documentaliste

« *Le meilleur moyen d'obtenir une vue plus large est de se trouver quelque part en particulier* ». D. Haraway

A la fin des années 80, Donna Haraway, biologiste et philosophe féministe, conceptualisait pour la première fois la notion de *connaissance située*. Critique postmoderne du mythe de l'objectivité scientifique, ce texte interroge également les concepts d'universalité et de *neutralité*. Ceux-ci se trouvant souvent à la base de l'*éthique* des sciences de l'information et des bibliothèques, je propose ici une lecture et une mise en relation de cette notion de *connaissance située* avec les pratiques professionnelles qui nous concernent, bibliothécaires et spécialistes de l'information.

En tant que bibliothécaire et documentaliste, je constate une tendance générale à considérer notre travail comme *apolitique* et ressens un certain malaise et une nervosité au sein de la profession à l'évocation d'un nécessaire engagement

militant dans nos pratiques. Pourtant, la question politique dans nos pratiques se pose à mon sens au moins à deux niveaux ; l'*acquisition* des contenus et la *médiation* sur ceux-ci. A chacun de ces niveaux, il me semble percevoir une

tension persistante, qui se traduit souvent chez les professionnel·le·s de l'information par l'adoption d'un positionnement extérieur aux contenus. C'est le fameux *regard neutre* ou *impératif de neutralité*. Ce concept apparaît fréquemment, au côté du principe d'objectivité, dans les codes d'éthique professionnels. Ces notions m'apparaissent difficilement interprétables, parce qu'elles y figurent souvent comme impératifs concrets à la légitimation et la réalisation d'un objectif plus grand, compris comme la participation constructive à la société démocratique, la défense des droits fondamentaux humains et l'accès à l'information. Ces valeurs impliquent pourtant nécessairement un positionnement actif, c'est-à-dire, une vision arrêtée de ce qu'est la démocratie, - une notion partagée de ce qui est "juste" moralement pour défendre des droits fondamentaux. D'autre part, dans un effort de contribution à la société, il est nécessaire de se demander comment réaliser ces valeurs et faire en sorte qu'elles se concrétisent. Répondre à ces questions suppose dès lors de faire des choix *éthiques* et *politiques*, et de se mettre en mouvement en ce sens. Par conséquent, se sentir acteur de la société ne permet en aucun cas d'entretenir l'illusion d'un regard extérieur et neutre. J'apprécie la définition de la démocratie au sens de Camus, à savoir

qu'il ne s'agit pas de la *loi de la majorité* mais bien de la *protection de la minorité*. Que cette définition soit partagée ou non, il m'apparaît impossible d'ignorer la portée politique de notre profession.

Dans son article « *Librarianship and Resistance* », la bibliothécaire canadienne Sandy Iverson, relève qu'elle a, elle aussi, longtemps éprouvé un sentiment ambivalent à l'égard de la bibliothéconomie et de ce qu'elle nomme « l'establishment des bibliothèques ». C'est en commençant à s'intéresser aux récits et métarécits dans les pratiques de la bibliothéconomie, qu'elle a compris d'où venait son inconfort vis-à-vis de ce qu'elle considère comme un *ordre établi*. (Iverson, p.14). Comme elle, je vois la conception dominante de ces principes éthiques comme une construction historique et circonstanciée. Héritages des Lumières et fondements de la Modernité, ces grands récits ont traversé les siècles et les imaginaires, propageant les idées de l'*Universalisme*, de la *Démocratie*, ainsi que de la transmission du savoir, de la lutte contre l'obscurantisme, etc. Ces idées qui ont également imprégné l'imaginaire des bibliothèques - de la *Bibliothèque de Babel* de Jorge Luis Borges, au *Nom de la rose* de Umberto Eco - ont contribué à forger les métarécits et à poser les bases d'une vision moderne de ce que devraient être

les bibliothèques; vision qui repose en grande partie sur des principes éthiques se réclamant de la pensée philosophique universaliste, parmi lesquels le fantasme d'une représentation exhaustive et objective du savoir, associée à l'impératif de neutralité. En tant que professionnel-le-s de l'information, nous aurions alors hérité d'une conception de l'objectivité qui repose sur ce qu'on appelle en philosophie le "point de vue de Dieu" ou "point de vue de nulle part". Pourtant, il me semble que la notion d'objectivité telle que représentée dans ces récits et métarécits est difficilement soutenable dans notre société actuelle, et il m'apparaît qu'il est temps de les déconstruire afin de nous réinventer – réinterpréter ? – à travers de nouveaux récits communs.

De toute évidence, l'évolution récente de la profession est un élément important en faveur de ce mouvement. En effet, les crises que subit actuellement la société de l'information avec, notamment, la surproduction de contenus, ont amené les bibliothécaires et spécialistes de l'information à jouer un rôle sociétal de plus en plus important, engendrant d'une part, une professionnalisation encadrée des pratiques, et d'autre part, une diversification de celles-ci. D'un statut de simple gestionnaire de contenu, le-la bibliothécaire est passé-e à un statut de produc-

teur-trice de contenu. En particulier, si l'on considère le travail de médiation qui inclut généralement une organisation et un enrichissement des contenus ainsi qu'une capacité à créer du lien entre les informations pour faire émerger de la connaissance. Or si l'objectif est moins de créer des liens quantitatifs entre les informations mais bien plutôt qualitatifs, nous devons également interroger notre position de sujet producteur de connaissance. Cette mutation, qu'elle soit largement acceptée ou ponctuellement revendiquée, nécessite toujours un changement de paradigme dans le positionnement professionnel et éthique. Il est vraisemblablement alors impossible de continuer à adopter et revendiquer un statut neutre de fournisseur-euse de service. Si l'on se considère comme partie intégrante de la chaîne de production du savoir, alors cela implique de penser une nouvelle épistémologie propre aux sciences de l'information et des bibliothèques. Dans ce sens, il devient pertinent de s'inspirer des épistémologies en sciences humaines et des théories postmodernes, qui, pour certaines, proposent de nouvelles distinctions entre neutralité et objectivité.

Auteure et penseuse postmoderne majeure, Donna Haraway publiait en 1988 l'article « *Savoirs situés : la question de*

la science dans le féminisme et le privilège de la perspective partielle ». Elle y développait la notion de connaissance située et déclarait en outre : « Je milite pour les politiques et les épistémologies de la localisation, du positionnement et de la situation, où la partialité, et non l'universalité, est la condition pour faire valoir ses prétentions à la construction d'un savoir rationnel. Ce sont des prétentions qui partent de la vie des gens ; la vue depuis un corps, toujours complexe, contradictoire, structurant et structuré, opposée à la vue d'en haut, depuis nulle part et simple. » (Haraway, p.126). Dans son article, Haraway affirme que la production de la science et d'un savoir objectif n'est jamais désintéressée ou libérée de son auteur-e et qu'elle est intimement liée à la position qu'il-elle occupe dans la société ainsi qu'à sa manière de percevoir/considérer la réalité. Il s'agit donc de questionner cette position, l'endroit depuis lequel il-elle parle ; d'interroger les limites de sa vision ainsi que les *liens de pouvoir* dans lesquels il-elle s'inscrit. C'est seulement ainsi, en tenant compte de la *position située* du sujet, que l'on peut espérer, à terme, prétendre à une objectivité plus authentique. Ainsi, comme le relève, dans un article récent, Irène Pereira, professeure de philosophie, "[...] l'objectivité suppose non pas de prétendre à la neutralité (qui est une

illusion), mais au contraire d'explicitier la position d'où est produite le discours de manière à en objectiver les possibles biais. Dans une certaine mesure, plus on se croit neutre, moins l'on risque d'être objectif". Selon moi, ce paradoxe posé ici souligne les limites de la distinction et de la compréhension classique des concepts d'objectivité et de neutralité. Il est donc important de reconnaître la vue partielle, non-neutre et située, afin de faire émerger de nouveaux discours.

Par ailleurs, la nécessité d'*objectiver les possibles biais* me paraît essentielle dans nos pratiques et notre travail. En particulier lorsqu'il s'agit de mettre en place et d'appliquer des politiques d'acquisition, ainsi que lorsque nous faisons de la médiation de contenus. Il est indispensable que cette critique porte à la fois sur le positionnement des auteur-e-s que nous choisissons de présenter, ainsi que sur notre propre positionnement quand nous en parlons. À titre d'exemple, Iverson évoque dans son article la question sensible de l'*anti-censure*, qui est souvent une prise de position affirmée par les bibliothécaires revendiquant une responsabilité à proposer une large variété de contenus, et soutenant la liberté d'expression et d'information. Elle relève que si l'on trouve souvent, à ce titre, des contenus racistes ou à caractère haineux

en bibliothèque, il est plus rare que les bibliothécaires s'interrogent et admettent le racisme inhérent qui s'exprime à travers ce discours anti-censure. Le choix est fait de privilégier un certain discours, celui de l'anti-censure, qui prime alors sur celui du racisme. Elle complète en affirmant que si les bibliothécaires sont généralement activement *anti-censure*, ils sont plus rarement activement *antiracistes* (Iverson, p.16). Je retiens donc qu'il ne s'agit pas seulement de donner accès à ces contenus haineux, mais qu'il faut alors construire une politique anti-raciste dans notre façon de les présenter, ainsi que dans nos politiques documentaires ; d'adopter un positionnement actif et non-neutre, afin de montrer pourquoi certains discours dominants (anti-censure) ont pu émerger au dépit d'autres (antiracisme), durant les siècles. De toute évidence, il faut aujourd'hui tenter de rééquilibrer le partage de l'espace intellectuel, en ayant pour objectif de mesurer non l'égalité, mais l'équité. L'*objectivité* forte défendue par Haraway, combinée à un positionnement anti-censure actif, implique dès lors d'ouvrir cet espace aux discours jusque-là minorisés, aux points de vue des opprimé·e·s et des sans-voix. Je pense qu'il est indiscutablement nécessaire que ces voix disposent d'un espace d'expression plus large puisque la perspective et la vue partielle qu'ils représentent permet

alors - en les mettant en dialogue et en résonance - de nourrir un débat plus ample, d'ouvrir de nouvelles opportunités critiques et, finalement, de donner le véritable caractère multi-perspectiviste à nos collections. Nous nous devons également d'accepter et de revendiquer notre vue partielle dans l'organisation et la mise à disposition de ces savoirs, car c'est ainsi seulement que nous pouvons espérer comprendre finalement ce qui nous lie, en tant que professionnel·le·s, à la société et la communauté que nous voulons servir ; celle-là même qui produit ces savoirs situés.

Il apparaîtra alors que c'est la multiplication des points de vue "situés" et non des points de vue "de nulle part" qui, en tant que *somme de subjectivités*, pourra, à terme, former une *objectivité authentique*. Dans ce sens, il semble alors plus juste de revoir également notre compréhension de la notion de neutralité et d'accepter les limitations qu'implique notre propre impartialité. Je souhaite ici proposer de revoir cette distinction entre objectivité et neutralité et de considérer plutôt notre rapport à la transmission de l'information sous un angle d'honnêteté intellectuelle; accepter en tant que professionnel·le·s la partialité de notre point de vue et reconnaître ce biais auprès de notre communauté, c'est à mon sens

créer et renforcer des liens de confiance avec elle et chercher à garantir continuellement une relation d'authenticité entre nous ; redonner de la force au débat en créant des ouvertures inattendues, et en fin de compte faire en sorte que tous ces discours se rencontrent pour, qu'entre nous, personne n'ait le dernier mot. ♦

Références bibliographiques

HARAWAY, Donna, 2007. Savoirs situés : la question de la science dans le féminisme et le privilège de la perspective partielle. In : *Manifeste cyborg et autres essais. Sciences-Fictions-Féminismes*. Paris : Exils, Essais, pp. 107-142. ISBN 9782912969637

IVERSON, Sandy, 1999. Librarianship and Resistance. *Progressive Librarian* [en ligne]. Hiver 1998/1999, n° 15, pp. 14-19. [Consulté le 30 mai 2021]. Disponible à l'adresse : <http://www.progressivelibrariansguild.org/PL/PL15/014.pdf>

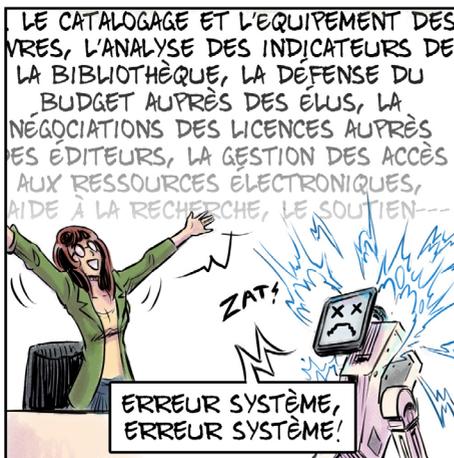
PEREIRA, Irène, 2021. Maximiser l'objectivité et minimiser la neutralité : du militantisme en sciences sociales. *The Conversation* [en ligne]. 2 mars 2021. [Consulté le 30 mai 2021]. Disponible à l'adresse : <https://theconversation.com/maximiser-l'objectivite-et-minimiser-la-neutralite-du-militantisme-en-sciences-sociales-156159>

Article publié en **CC BY**



Le coin BD

Pierre-Henri Parisod, Illustrateur, Bibliothécaire à l'UNIGE site CMU, @phparisod



Pourquoi donc rejoindre bibliosuisse, en tant que section ? : L'expérience de biblioromandie

Michel Gorin, Vice-président de *Biblioromandie*

Le 12 avril 2019 se déroule à Lausanne l'Assemblée constituante de *Biblioromandie*. À cette occasion, elle devient une section de *Bibliosuisse*, « ayant la forme d'une association » au sens de l'article 10, alinéa 3, des Statuts de cette dernière. Les lignes qui suivent ont pour but d'expliciter les raisons qui ont convaincu les ancien·ne·s membres du Groupe romand de la CLP de créer une nouvelle association et de l'unir à *Bibliosuisse*.

Les objectifs de *Biblioromandie* sont parfaitement complémentaires à ceux de son association nationale *Bibliosuisse*. En effet, selon ses Statuts (article 2, alinéa 1), *Biblioromandie* a pour but « de promouvoir les bibliothèques publiques et scolaires de Suisse romande et de les positionner comme des lieux innovants et créatifs [...] » (Biblioromandie 2019). Quant à l'article 2 des Statuts de

Bibliosuisse, il stipule que cette dernière « est la porte-parole des bibliothèques, des centres d'information et de documentation ainsi que de leur personnel en Suisse et défend leurs intérêts [...] » (Bibliosuisse 2018).

Il est par conséquent à la fois logique et pertinent que les membres institutionnels et individuel·le·s de la section *Biblioro-*

mandie paient une cotisation à chacune des deux associations, puisque leurs buts et les prestations qui en découlent forment un ensemble très cohérent concourant à les soutenir, à les représenter et à les défendre, aux niveaux suisse et romand, en fonction de leurs besoins. La cotisation des membres individuel·le·s à *Biblioromandie* a par ailleurs été délibérément fixée à CHF 30.- seulement, afin que la double cotisation demeure raisonnable (CHF 130.- pour les deux)¹.

Biblioromandie a l'opportunité de vraiment peser dans les décisions de son association nationale : ses membres peuvent, par exemple, décider de venir en masse pour défendre une position, tout comme s'allier le cas échéant avec d'autres sections ou d'autres membres de *Bibliosuisse* pour faire passer une idée. Chaque membre de *Biblioromandie* a l'opportunité d'influer sur les orientations stratégiques de *Bibliosuisse*, en participant à son Assemblée générale et en donnant son avis dans le cadre de procédures de consultation (comme ce fut par exemple le cas, tout dernièrement,

au sujet de sa stratégie en matière de formation). Ses membres individuel·le·s peuvent également contribuer directement à son action, en travaillant dans l'un des groupes de travail ou commission, voire au Comité. Dans un tel modèle, le jeu politique et démocratique fonctionne à plein et *Bibliosuisse* appartient véritablement à ses membres.

Biblioromandie est convaincue de la complémentarité des deux associations : au niveau régional, elle est active en matière de défense des professionnel·le·s et institutions ; elle est également très bien placée pour comprendre les préoccupations et besoins propres au double contexte spécifique des bibliothèques publiques et scolaires en Suisse romande (tout particulièrement en ce qui concerne la formation continue). Quant à *Bibliosuisse*, elle assure la prise en compte, au niveau national, d'enjeux et de défis immenses, liés à la concurrence d'Internet, à la numérisation de notre société et à des problématiques concernant l'ensemble de notre milieu professionnel (droit d'auteur, par exemple) et elle est active en matière de lobbying.

¹ Le modèle de cotisation pour les membres institutionnels de *Biblioromandie* implique lui aussi des cotisations modiques, ce qui est également le cas de l'AGBD avec sa cotisation fixée à CHF 50.-. Précisons en outre que la gestion des membres de *Biblioromandie* est prise en charge par *Bibliosuisse*.

Les membres de la section *Biblioromandie* ont accès à un réseau national d'échanges et de partage d'expériences et reçoivent personnellement les infor-

mations proposées par *Bibliosuisse* (parmi lesquelles la revue trimestrielle *Bibliosuisse Info*). Elles et ils bénéficient en outre de tarifs préférentiels pour assister aux formations continues proposées par *Bibliosuisse* et pour participer au Congrès des bibliothèques organisé tous les deux ans. Les publications de *Bibliosuisse* sont enfin à leur disposition : « Code d'éthique »², « Lignes directrices pour les bibliothèques publiques », « Normes pour bibliothèques scolaires », « Biblio2030 »³.

Puisque *Bibliosuisse* est également rattachée à l'*IFLA*, les membres de *Biblioromandie* bénéficient donc des prestations et du soutien, complémentaires, d'une association internationale, d'une association nationale et d'une association spécifique régionale.

Pour conclure, qu'il me soit encore permis de faire référence au « syndrome de la minorité », très présent en Suisse romande : les professionnel·le·s romand·e·s ont souvent le sentiment de ne pas être entendu·e·s et compris·e·s

par la majorité alémanique, de ne pas avoir de poids au niveau national. Le fait que *Biblioromandie* soit devenue une section de *Bibliosuisse* permet à cette dernière d'intensifier sa présence en Suisse romande, d'encourager les Romand·e·s à s'engager et à s'approprier leur association nationale : ensemble, nous sommes plus puissant·e·s ! En tant que section, *Biblioromandie* est une section forte et indépendante, le véritable « bras armé » indispensable à *Bibliosuisse* pour être présente dans le paysage des bibliothèques de lecture publique et scolaires de Suisse romande. ♦

Références bibliographiques

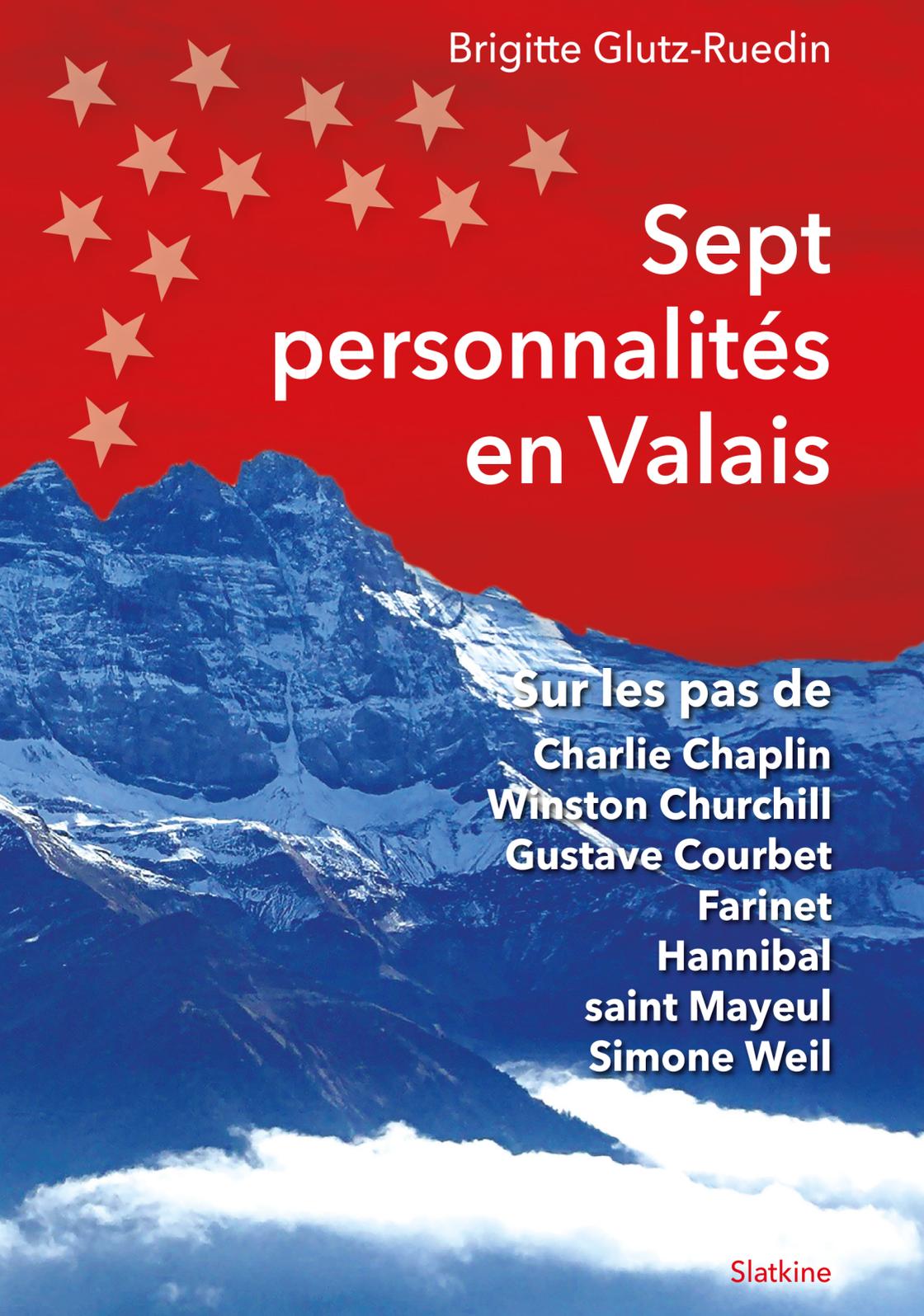
BIBLIOROMANDIE, 2019. Statuts. *Bibliosuisse.ch* [en ligne]. 2019. [Consulté le 30 juin 2021]. Disponible à l'adresse : <https://bibliosuisse.ch/fr/Dokumente/Sections/Biblioromandie/Statuts-Biblioromandie>

BIBLIOSUISSE, 2018. Statuts adoptés par l'Assemblée générale à Montreux le 29 août 2018. *Bibliosuisse.ch* [en ligne]. 2018. [Consulté le 30 juin 2021]. Disponible à l'adresse : <https://bibliosuisse.ch/fr/Dokumente/Membres/Statuts/Statuts.pdf>

² <https://bibliosuisse.ch/fr/Membres/Code-d%E2%80%99%C3%A9thique> (consulté le 30 juin 2021)

³ <https://bibliosuisse.ch/fr/Shop/T%C3%A9chargement> (consulté le 30 juin 2021)

Brigitte Glutz-Ruedin



Sept personnalités en Valais

**Sur les pas de
Charlie Chaplin
Winston Churchill
Gustave Courbet
Farinet
Hannibal
saint Mayeul
Simone Weil**

Slatkine

MEMO ou l'agilité au cœur de la fusion

Lara Jovignot, Responsable de MEMO, Fribourg, lara.jovignot@ville-fr.ch

« Il n'est rien au monde d'aussi puissant qu'une idée dont l'heure est venue » soutient Victor Hugo. En mars 2020, après trois ans de gestation, la fusion entre la Bibliothèque de la Ville de Fribourg, la Deutsche Bibliothek et la ludothèque est proche du terme. Du moins en théorie. Même si l'envie est présente et l'énergie puissante, une fusion de trois structures implique la naissance d'une entité unique. Cela ne va pas de soi. L'heure était venue d'oser, d'innover, de tester une autre approche managériale. De cette fusion naîtra MEMO, une nouvelle institution culturelle bilingue conçue avec une démarche différente dans son organisation ou ses processus, pour atteindre les objectifs avec efficacité et efficience, ET avec motivation et plaisir. Une équipe, issue de trois cultures, a pensé et créé son propre avenir.

Une nouvelle politique culturelle régionale ambitieuse

En 2014, la Ville de Fribourg est cosignataire de la nouvelle politique culturelle régionale à l'horizon 2030, CULTURE/

KULTUR2030¹. Elle se veut ambitieuse,

1 ROOS, Natacha et al. 2014. Culture 2030. *Ville-Fribourg.ch* [en ligne]. 28 février 2014. [Consulté le 4 juillet 2021]. Disponible à l'adresse : https://www.ville-fribourg.ch/sites/default/files/inline-files/CULTURE2030_FR_rapport_assises_culture_1.pdf

cherche à développer un riche écosystème culturel régional, et assurer une meilleure accessibilité à la culture. Développer la médiation culturelle ou vivre son bilinguisme deviennent des propositions concrètes. « Positionner les bibliothèques comme fonction centrale dans la Cité » est une des mesures évoquées. De cette vision claire découlera le projet de fusion et l'ensemble de la stratégie propre à la nouvelle institution.

La fusion dans son contexte

Depuis plus de 40 ans se côtoient à Fribourg la Bibliothèque de la Ville - publique et francophone - et la Deutsche Bibliothek - associative et germanophone. Situées sur le même étage d'un même bâtiment, elles n'avaient en commun que le nom du SIGB depuis 10 ans. Rappelons que la Ville de Fribourg, à la différence du Canton, n'est pas officiellement bilingue, et que seuls 18% de ces 39'000 habitants sont germanophones. La ludothèque s'inscrit aussi dans le tissu culturel local. L'association mobilise des bénévoles pour faire entrer le jeu dans la vie des familles, favorisant le vivre-ensemble. Les trois structures ont œuvré durant des années avec dynamisme chacune dans leurs missions, sans toutefois chercher une cohérence ou ligne commune.

Mesurant la proximité des missions et les synergies possibles, le Service de la culture pose cette fusion dans son programme de législature 2016-2021. Une vision de la future « -Thèque » est dévoilée dès 2018 puis le budget d'acquisition devient commun, symbole fort d'unité. Le projet se poursuit en 2019, puis le 1er mars 2020, je suis nommée « responsable de la future Bibliothèque/thek ». Le 11 mars, j'anime l'atelier sur son avenir lors de la Journée de la culture. Le 13 mars à 16h, la Bibliothèque de la Ville ferme ses portes pour deux mois. Le 1er juillet 2020, la fusion administrative est entérinée. MEMO est baptisée le 5 mai 2021, accueillant les collections de jeux et des espaces de rencontres.

Les défis et opportunités

Tout l'enjeu de la fusion consistait à ne pas imposer une décision, mais de réussir à convaincre de son bien-fondé. Cela a impliqué de partager une vision inspirante, d'avoir une force de conviction pour faire adhérer l'ensemble des parties prenantes au projet proposé et de créer un climat de confiance.

La vision portée est de placer la Future -Thèque comme un nouvel espace de vie au cœur de la Cité. Elle vise le renforcement de l'offre jeune public, soutient le




 Ville de Fribourg

© Ville de Fribourg / Valentine Brodard

rapprochement avec les écoles, encourage la culture du jeu ; elle se positionne comme une institution culturelle forte et bilingue. La bibliothèque étant l'unique institution culturelle de la Ville de Fribourg, elle devient un instrument clé.

L'enjeu principal était de réussir à convaincre que le jeu et le bilinguisme seront respectés et valorisés, et les équipes considérées dans leur diversité et pour leur engagement passé. Pour cela, il a fallu jouer la carte de la transparence et montrer clairement les défis et opportunités d'une telle opération, tout en définissant son nouveau cadre.

Certes, les associations allaient perdre leur indépendance, avec un sentiment de ne plus être maîtresses de leur destin. Cette crainte, légitime, a dû être entendue et respectée. Néanmoins, passer sous l'égide de la Ville leur permet de stabiliser le budget d'acquisition, sans dépendre des subventions annuelles de la LoRo ou d'autres fonds. Elles bénéficient des compétences et infrastructures municipales, peuvent se projeter dans un projet politique cohérent et porteur. Leurs actions et leurs missions initiales sont reconnues et valorisées.

Une des difficultés majeures de ce pro-

jet était l'absence de modèle de fusion de bibliothèque et ludothèque bilingue en Suisse. Il existe des cohabitations et quelques fusions, mais non bilingues. Il a donc fallu chercher des modèles similaires, se documenter, visiter, contacter, analyser, trouver des idées et surtout proposer des solutions. En cela, un réseau important et des connaissances en management, via un master en information documentaire ou des formations continues sur les structures organisationnelles, ont été une aide précieuse.

Une nouvelle approche managériale

L'objectif est de créer une nouvelle institution culturelle avec cohérence, pertinence, et excellence. L'agilité est encouragée, les erreurs sont tolérées. Les mots d'une homologue tessinoise résonnent : « testez ! osez ! ». Pour concilier exigence et plaisir, la motivation est essentielle. Pour cela, il me paraissait essentiel d'encourager le sentiment de se sentir responsable, de comprendre le sens donné à son travail, et de se sentir libre de savoir comment atteindre ses objectifs. Je me définis comme cheffe d'orchestre, mon rôle consistant à rendre le travail à la fois intéressant, efficace et épanouissant, dans une organisation en constante évolution, pour atteindre

l'objectif susmentionné.

◆ **Un cadre de travail**

Un principe sous-tend la réussite de l'approche : considérer chaque personne comme bonne, digne de confiance et motivée. Un cadre de travail commun rédigé en équipe met en avant des principes, des valeurs et outils, comme le respect et le non-jugement de soi et des autres, la confiance, l'intégrité, le partage, l'écoute active. L'humilité est une valeur clé, quelle que soit sa position. Faire appel à l'autre quand on ne sait pas, ou se tromper en en tirant des leçons en sont des preuves. Chaque personne a une « égale valeur d'être » et prend conscience d'être un individu, avec ses forces, ses limites, dans un groupe qui cherche l'intelligence collective au service d'un projet. Avoir partagé et validé un cadre commun a été une étape décisive. Chacun-e a pu sortir de sa zone de confort sans prendre le risque de se sentir jugé-e ou sanctionné-e, et en se sentant accompagné-e et soutenu-e par les autres. L'équipe de MEMO est désormais unie autour de valeurs communes, explicites et formalisées.

◆ **Une équipe fusionnée**

Une structure pyramidale rigide pour

les 15 membres de la nouvelle équipe de MEMO ne me paraissait pas une option possible considérant le contexte de fusion.

Afin d'éviter les silos, d'assurer une réelle fusion des équipes, et de favoriser un esprit de collaboration et de confiance, l'organigramme est horizontal. Hormis moi-même en cheffe d'équipe, indispensable dans une structure publique, toutes et tous sont collègues directs, y compris les ancien·ne·s responsables des trois institutions qui sont resté·e·s au sein de l'équipe. Sur ce point spécifique, au-delà de l'aspect formel des fonctions, c'est toute une confiance mutuelle qu'il a fallu construire.

Toutefois, afin de gagner en efficacité et efficacité, trois cercles ont été imaginés : collections, services aux publics, et médiation culturelle. Chaque cercle est coordonné par une personne désignée comme « premier lien ». Sa fonction est de faire respecter la « raison d'être » du cercle - sa mission propre - et de faciliter la communication entre ses membres. Afin de fusionner au maximum les cultures, dans chaque cercle est présent au moins un·e bibliothécaire francophone, un·e bibliothécaire germanophone, et un·e ludothécaire. Le cadre des différentes séances a été formalisé.

◆ Répartition des responsabilités

Un des enjeux de la gouvernance distribuée est de travailler ensemble à la répartition des rôles et des responsabilités pour gagner à la fois en autonomie, en flexibilité et en efficacité. Une méthodologie m'a été présentée lors d'une formation continue de Bibliosuisse par Paradigm21². J'ai complété avec la lecture de l'indispensable ouvrage « Reinventing organizations » de Frédéric Laloux³ qui soutient toute l'approche testée ici. Des rôles ont été proposés pour chaque cercle, et leurs responsabilités explicitées. Après discussion et validation de ces douze rôles, chaque collègue a été invité·e à indiquer, pour chaque rôle, son niveau d'expertise et le degré de plaisir à s'impliquer dans ce rôle. Sur cette base, et couvrant les besoins du service, une proposition de répartition des rôles a été faite à l'équipe, discutée puis validée par consentement.

Voici quelques principes fondamentaux de cette approche :

² PARADIGM21, 2021. *Paradigm21* [en ligne]. [Consulté le 4 juillet 2021]. Disponible à l'adresse : <https://paradigm21.ch/fr/?sfw=pass1620817654>

³ LALOUX, Frédéric, 2014. *Reinventing organizations : a guide to creating organizations inspired by the next stage of human consciousness*. Brussels: Nelson Parker. ISBN 978-2-9601335-1-6.



◆ Le *leader* d'un rôle a un périmètre d'action maximal, et une redevabilité. L'équipe peut compter sur lui pour réaliser de manière cohérente et responsable ses tâches.

◆ Chaque membre de l'équipe a une responsabilité totale. En cas de problème, il doit le signaler et le *leader* doit considérer la remarque.

◆ La prise de décision se fait sur la sollicitation d'avis des personnes concernées et des spécialistes du sujet. Il ne s'agit pas de tout concilier, mais d'analyser et de prendre la meilleure décision.

◆ Le consensus laisse la place à la décision par consentement, plus efficiente.

Une attention particulière a été portée à la fusion des compétences, pour éviter les nouveaux silos. Ainsi, le nouveau cahier des charges indique la transversalité des supports, pour la gestion des collections par exemple. Chaque membre de l'équipe est par ailleurs appelé-e à soutenir les activités de médiation culturelle ou scolaire. Dans un établissement bilingue, la langue est un enjeu majeur. Ainsi, une attention est portée aux capacités linguistiques de nouvelles recrues. Chacun-e devrait pouvoir être en mesure, idéalement, de comprendre l'autre langue.

Vous avez dit "culture"?

Une langue s'apprend ; mais une culture ? Une culture se vit et se partage. Entre francophones et germanophones, ce sont des pratiques et des références culturelles différentes. Mais à cette biculturalité s'ajoute la multiculturalité des origines diverses, aussi bien de formations, de compétences, d'âges, de milieux. Le contexte associatif obéit aussi à son propre fonctionnement, et certains points de friction existent lors d'un passage dans une structure publique, plus codifiée, réglementée. En cela, le modèle agile choisi a fortement aidé à la transition.

Même si les différences prêtent à sourire, ou donnent matière à discussion, elles peuvent être sources d'incompréhension. À nous d'être vigilant·e·s pour les contourner et faire de cette diversité une richesse.

Faire vivre une nouvelle institution, c'est faire vivre une nouvelle équipe. Cette fusion a eu lieu dans un contexte très particulier, en plein COVID, avec un projet intense, toujours en cours. Mais fort est de constater qu'une culture d'entreprise propre à MEMO se met en place grâce à un projet commun.

Les défis

Bien sûr, le chemin a été parsemé de cailloux, plus ou moins gros. Nous manquons de recul, mais un constat général a été établi au sein de l'équipe : considérant les délais et la dimension du projet, rien de tout cela n'aurait été possible sans une manière agile de fonctionner, avec une prise de décision distribuée, une confiance et un respect mutuels. Du fait de la structure hiérarchique inhérente à l'administration publique, la gouvernance a été distribuée d'une manière maximale et non pas totale. Malgré cette condition posée dès le départ, l'équipe a été motivée à la mettre en place. Le principal défi sera de faire vivre cette approche, d'en faire respecter le cadre, et de poursuivre le projet de fusion et de réaménagement pour traduire cette fusion au cœur des nouveaux espaces et services. ◆

Article publié en [CC BY](#)



GRBV et Bibliosuisse : mariage de cœur ou de raison ?

Marylène Grzesiak, Membre du comité depuis 2016 et présidente en 2018 et 2020

En 2020, l'Assemblée générale du Groupe Régional des Bibliothécaires vaudois, ou GRBV, décide d'intégrer Bibliosuisse en tant que section. Mais pourquoi ce choix ? Quelles sont les raisons qui ont poussé notre association à la rejoindre ? Un petit retour en arrière s'impose...

Le GRBV a été fondé en 1978 : sa création répondait au vœu de l'ABS (devenu BBS, puis BIS, puis une fusion plus tard Bibliosuisse) de voir se créer des groupes autonomes aptes à s'occuper des problèmes propres à leur région. Depuis quarante-deux ans maintenant, le GRBV défend les intérêts de ses membres dans le canton de Vaud.

Notre ambition a été de fédérer les bibliothécaires au sens large (tout diplôme confondu !) et de les représenter au mieux. Un des premiers éléments mis en place a été l'observation du marché

du travail et surtout l'information des employeur·euse·s sur notre métier et les diplômes existants : il a fallu agir dès 1978, et il faut intervenir encore maintenant. Un autre pan important pour notre association est la défense syndicale de nos membres : pour cela, nous sommes affilié·e·s à la Fédération syndicale SUD qui nous aide à intervenir sur des dossiers collectifs ou individuels. Enfin, une dernière partie de l'activité consiste à créer du lien entre les bibliothécaires de tous bords, en développant réseau et connexions grâce aux soirées récréatives (et leurs fameux apéritifs !).

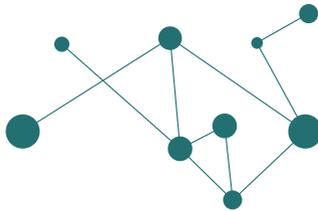
Pendant quarante-deux ans, le comité s'est renouvelé avec des professionnel·le·s du monde universitaire, d'autres venant du scolaire ou encore du secteur public. Pourtant, comme dans le monde associatif de manière générale, il a parfois été compliqué de trouver des motivé·e·s à le rejoindre. En juin 2001,

faute de membres au comité, le GRBV risque gros : une assemblée générale extraordinaire avec dissolution à la clef est organisée, heureusement de nouveaux·elles candidat·e·s se proposent et l'association repart. En 2019, le spectre de la dissolution plane à nouveau mais le GRBV repart avec un nouvel atout dans sa manche : l'intégration à Bibliosuisse.

Pour une association cantonale comme la nôtre, un des avantages est l'allègement administratif qu'apporte ce rapprochement avec notre organisation faîtière. Cela reste difficile à avouer, mais cet argument a certainement fait pencher la balance... Quand on sait la difficulté à recruter des membres dans un comité (il n'y a pas de décharges accordées par les employeur·euse·s), chaque tâche déléguée permet de se concentrer sur l'essentiel (ou le plus agréable ?). Bien entendu, la possibilité d'intégrer une structure nationale permet d'associer

le GRBV aux décisions stratégiques en cours et à venir : les derniers mois ont largement démontré l'importance d'avoir une association nationale forte, prête à montrer notre rôle et à porter nos voix. On peut donner les exemples du droit d'auteur, de Biblio2030 ou encore de la COVID. Nos métiers sont suffisamment décriés, ou en tout cas, pas assez reconnus à leurs justes valeurs. Il est vital de présenter un visage uni et fort. Et cela a été l'argument qui a fait basculer le GRBV dans le giron de Bibliosuisse...

Mais tout n'est pas acquis : le GRBV devra continuer à défendre ses convictions, particulièrement son aspect syndical, devenu une part de son ADN. Il faudra encourager nos collègues à s'investir dans le comité en leur montrant tous les avantages à cela, et il faudra aussi reconquérir le cœur de tous ceux et de toutes celles qui ont démissionné à cause d'une cotisation devenue trop élevée. ♦



Plaidoyer pour les archives et les archivistes au sein de la société de l'information

Alain Dubois, Directeur des Archives de l'Etat du Valais, Président de l'Association des archivistes suisses

Défendre les intérêts des archives est une mission certes essentielle, qui devrait *a priori* s'imposer par elle-même, mais qui dans le même temps n'est pas toujours systématiquement comprise, régulièrement discutée au sein de la communauté professionnelle ou encore déployée à large échelle. Une chose est néanmoins certaine : cette mission doit être menée non seulement au niveau individuel des différents services d'archives, qu'ils soient privés ou publics, à l'échelle communale, régionale, cantonale, fédérale voire internationale, mais également au niveau collectif au sein de l'Association des archivistes suisses ou de la Conférence des directrices et directeurs d'Archives suisses.

Faire entendre la voix des archives est d'autant plus important que leur mission a

clairement évolué au cours des dernières années dans le sillage de l'avènement de la société de l'information. Les enjeux résident aujourd'hui non seulement dans la mise en place de processus à même de garantir l'authenticité, l'intégrité, la fiabilité et l'exploitabilité des données et des documents numériques et numérisés tout au long de leur cycle de vie, mais surtout dans la collecte, la conservation et la mise en valeur durable des archives. De ce point de vue, la révolution numérique a constitué un véritable changement de paradigme au sein de la profession, qui ne se retrouve désormais plus au bout de la chaîne documentaire, mais bien au centre des processus de gestion de l'information. Reconnaître ce changement de paradigme au sein même de la profession ne s'est pas fait sans mal, même si c'est un fait acquis aujourd'hui.

En revanche, le faire reconnaître en dehors du champ strictement professionnel, notamment auprès des décideurs et des partenaires de la gestion de l'information, nécessite encore de gros efforts de communication et d'explications.

La mission culturelle des archives, en tant que depositaires et médiatrices d'un patrimoine documentaire centenaire, voire millénaire, ne fait plus débat. Il est néanmoins aujourd'hui primordial de rappeler avec force à ces différents acteurs le rôle essentiel que jouent les services d'archives et les archivistes en tant que garants d'une information authentique et fiable, à même de garantir les droits des citoyens, source de connaissances pour les générations actuelles et à venir. Par ailleurs, à l'heure où les faits alternatifs foisonnent et se répandent rapidement, il est temps de reconnaître non seulement le savoir-faire et l'expertise méthodologique des archivistes dans la détection des *fake news* d'hier et d'aujourd'hui, mais également le rôle de rempart qu'ils peuvent endosser contre les mensonges les plus éhontés et la constitution d'une mémoire tronquée, altérée, voire manipulée. C'est ainsi en insistant sans cesse sur la plus-value que peuvent apporter les archivistes à la société dans son ensemble que l'on défendra au mieux la communauté professionnelle et que

l'on en favorisera la connaissance et la reconnaissance auprès de tous.¹

De mon point de vue, la défense des intérêts doit faire partie intégrante de la stratégie de chaque service d'archives. Il s'agit, d'une part, de déterminer, au sein de chaque organisation, les sponsors susceptibles de relayer ce message auprès des décideurs. Consacrer du temps à promouvoir son expertise dans le domaine de la gestion de l'information me paraît, d'autre part, essentiel. Ce travail peut paraître certes fastidieux, mais l'expérience montre tous les bénéfices et les avantages que l'on peut en retirer. L'archiviste doit ainsi se faire tacticien pour porter son message auprès des bons interlocuteurs et surtout le communiquer de manière claire et compréhensible. Ces éléments absolument essentiels ne s'apprennent du reste bien souvent pas dans les livres ou dans le cadre de cours, mais se conquièrent au contraire sur le terrain. Soyons très clairs à ce sujet : ce travail est aujourd'hui réalisé par la majorité des services d'archives. Il s'agit néanmoins de profiter des retours d'expérience exemplaires pour capitaliser et renforcer davantage la profession au sein

¹ Voir à ce sujet, Alain Dubois, *Les archivistes, rempart contre l'arbitraire*, TEDx Martigny, septembre 2020 (<https://www.youtube.com/watch?v=TRQs3rnzV4k>)

de la société de l'information.

Sur le plan collectif, le message doit être porté par les deux associations faitières que sont l'Association des archivistes suisses, qui, forte de ses 1000 membres, défend les intérêts de la profession², et la Conférence des directrices et directeurs d'Archives suisses³, qui regroupe les différentes Archives d'État, les Archives fédérales suisses ainsi que les Landesarchiv du Liechtenstein. L'Association des archivistes suisses n'a pas hésité, ces dernières années, à intervenir dans le débat public pour défendre et faire entendre la voix des archives. Elle a ainsi, par exemple, pris clairement position contre la destruction des archives de la Banque cantonale de Schaffhouse en 2018⁴. Mais l'effort ne me paraît néanmoins pas encore suffisant. Loin de là.

L'Association des archivistes suisses célébrera en 2022 son centenaire. Son comité entend notamment profiter de cette occasion pour renforcer la défense des intérêts de la communauté professionnelle et porter la voix des archives au cœur même de la société et de ses décideurs. Ce travail passe par les axes

suivants :

- ◆ *renforcement des collaborations avec les associations professionnelles actives dans le domaine de la conservation du patrimoine.* Force est de constater qu'à l'heure actuelle ces associations travaillent la plupart du temps individuellement, évoluent de manière isolée, tout en cherchant à s'adresser aux mêmes sponsors ou décideurs. Quoiqu'identique, le message est porté par différentes voix et donne le sentiment d'une certaine cacophonie. Or, c'est un leurre de croire que chaque association pourra individuellement faire entendre sa propre partition. Il me paraît, au contraire, crucial de pouvoir travailler et évoluer ensemble. Cette posture est bien évidemment exigeante, car elle nécessite de porter la réflexion au-delà de nos spécificités métier pour y déceler les éléments qui peuvent nous réunir. Elle me paraît néanmoins, à court et moyen termes, la seule solution envisageable et pertinente pour faire entendre la voix de la conservation du patrimoine au sein de la société. En ce sens, l'association Cultura, qui regroupe notamment l'Association des archivistes suisses, Bibliosuisse, l'Association des musées suisses, la Fotostiftung Schweiz, Memoriav et SAPA, représente le lieu

2 <https://vsa-aas.ch/fr/>

3 <https://www.adk-cda.ch/fr/home/>

4 <https://vsa-aas.ch/fr/actualites/prises-de-position/>

idéal pour porter un tel discours⁵. Les liens qu'elle a permis de créer avec le monde politique dans le cadre de la pandémie de COVID-19 doit constituer un socle pour de nouvelles initiatives. La proposition de réponse qu'elle a formulée à une motion déposée en août 2020 par la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des États sur la « stratégie relative à la conservation du patrimoine culturel de la Suisse » constitue un premier exemple de collaboration et doit permettre une véritable prise de conscience de l'importance d'une politique de collecte et de conservation représentative et concertée entre tous les acteurs, à l'heure où les supports de l'information numériques rendent cette tâche particulièrement complexe⁶.

◆ *renforcement des collaborations avec les associations professionnelles actives dans le domaine de la gestion de l'information.* À l'heure actuelle, l'Association des archivistes suisses n'a pas noué de partenariat avec des associations actives dans ce domaine. La Conférence des directrices et directeurs d'archives l'a fait à son niveau auprès de Privatim, la conférence qui réunit les préposés

à la protection des données au niveau suisse⁷. Cette collaboration a été initiée afin d'intégrer dans l'équation du droit à l'oubli la variable du devoir de mémoire. Force est de constater que les archivistes n'arrivent pas toujours à faire émerger cette variable dans le cadre des débats de société sur cette question. Le comité de l'Association des archivistes suisses a décidé, pour sa part, de consacrer une étude à cette thématique et proposera une stratégie en la matière dans le cadre de son centenaire. Quant aux collaborations avec les associations actives dans la gestion de l'information sous forme électronique, elles ne demandent qu'à être développées, dans la mesure où elles sont à l'heure actuelle inexistantes.

7 <https://www.privatim.ch/fr/>

5 <https://www.cultura.ch/fr/>

6 <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefft?AffairId=20203930>

prépare une table ronde sur les questions de plaidoyer et de lobbying ; celle-ci se tiendra en novembre 2021. Le choix de cette thématique a paru évident, tant les difficultés liées à une meilleure visibilité des archives constituent une problématique récurrente dans ces quatre pays.

♦ *renforcement de la formation des archivistes.* Le monde des archives évolue et il convient aujourd'hui de parler non pas d'un métier des archives, mais de différents métiers. Le constat d'une inadéquation entre les formations proposées est régulièrement fait, mais il doit être dépassé. C'est ainsi le rôle d'une association professionnelle d'alerter sur cet écart et de veiller à la mise sur pied de formations qui correspondent aux besoins réels des services d'archives et garantissent l'employabilité des titulaires sur un moyen ou un long terme. La révision actuellement en cours de la formation d'AID est en ce sens à saluer, car elle permet de disposer de futurs titulaires de CFC capables de répondre aux défis actuels d'un service d'archives. Courageuse, cette révision doit servir de guide pour les révisions des formations de niveau supérieur. Il est urgent et nécessaire, de ce point de vue, de renforcer les cours, les travaux pratiques et les retours d'expérience sur la défense des intérêts de la communauté professionnelle, de manière à préparer les futurs professionnels à un aspect es-

sentiel de leur métier.

Force est de constater que la défense des intérêts des archives et des archivistes suisses doit être améliorée au cours des prochaines années. Cette défense passe tout d'abord par un renforcement de la visibilité des archives qui, elle, repose à la fois sur la communication de la plus-value que les Archives peuvent apporter à la société en général et à la société de l'information en particulier, et sur la mise en place de tactiques et de stratégies concertées avec les autres acteurs de la conservation du patrimoine et de la gestion de l'information. Cette défense passe également par une forme d'introspection de la part des archivistes. Le temps où les archivistes travaillaient dans des caves obscures est révolu ; leur place, aujourd'hui, se situe au contraire au cœur de la cité. L'archiviste doit ainsi savoir communiquer sur le rôle essentiel de son métier et son apport dans la société de l'information. Il doit en même temps se faire pédagogue et ne pas hésiter à remettre l'ouvrage sur le métier. Le rôle d'une association telle que l'Association des archivistes suisses est ainsi sans doute de proposer des formations pour se faire la promotrice des archives et de leur plus-value au sein d'une organisation. Enfin et cela constitue pour moi le point le plus important, si l'Asso-

ciation des archivistes suisses souhaite faire son travail de manière efficace et efficiente, elle doit pouvoir professionnaliser à moyen terme sa structure et compter ainsi sur l'appui d'un véritable lobbyiste. Le système de milice démontre aujourd'hui clairement ses limites ; les membres du comité n'ont ainsi pas le temps suffisant pour effectuer ce travail de manière sérieuse, d'autant plus dans un pays quadrilingue aux cultures archivistiques si différenciées. Le risque d'invisibilisation des archives et des archi-

vistes au sein de notre société est grand. Or il n'est ni envisageable, ni admissible de le prendre. Mettons donc toutes nos forces à renforcer les archives et les archivistes⁸ ! ♦

8 Renforcer les archives était la thématique de la semaine internationale des archives 2021 (<https://www.ica.org/fr/semaine-internationale-des-archives-7-11-juin-2021-renforcerlesarchives>).

Article publié en **CC BY**

Biblio Maker

swiss made library software

Location dès
Fr. 19.- par mois

BiblioMaker est utilisé depuis plus de 30 ans en Suisse par des centaines de bibliothèques de toutes tailles.

Le logiciel est unanimement loué pour sa puissance et sa simplicité d'emploi.

Essai gratuit !



www.bibliomaker.ch

info@bibliomaker.ch - 0800 822 228 - Micro Consulting

Windows - macOS
Smartphone - iPad - Cloud

Porter la voix des bibliothèques suisses en politique

Amélie Vallotton Preisig, Responsable du département « représentation des intérêts » et vice-présidente de Bibliosuisse

Une certaine pression politique et budgétaire pèse sur les bibliothèques suisses comme sur toutes les bibliothèques en Europe et aux États-Unis depuis une vingtaine d'années. Les contextes dans lesquels ces pressions ont émergé sont très différents, mais la réponse a été partout la même : face à la pression, il faut parler des bibliothèques, il faut faire passer le message de leur nécessité, plus et mieux qu'avant. Dans tous ces pays, les efforts pour renforcer la présence des bibliothèques dans les politiques et les débats publics sont manifestes depuis le début des années 2000. L'impulsion première est venue des associations professionnelles, qui jouent ici leur rôle de bras politique de la profession : l'ALA aux États-Unis, l'IFLA au niveau international, et enfin les associations nationales européennes et suisse mettent en place des actions politiques ciblées et proposent à leurs membres des formations en lobbying/advocacy et des outils pratiques.

mouvance a été le résultat en 2015 de la discussion autour de la révision de la loi sur le droit d'auteur et principalement l'introduction d'un droit de prêt dans cette nouvelle version de la loi, telle qu'elle a été soumise à la consultation durant le premier trimestre de 2016. La profession s'est retrouvée face à un texte qui, entre autres problèmes, menaçait directement l'existence même des plus petites bibliothèques. En réponse, les professionnel·le·s se sont très vite regroupé·e·s, via leurs associations, pour répondre d'une seule voix au processus de consultation. Cette réaction, qui s'est avérée efficace, a initié un long processus qui perdure jusqu'à aujourd'hui. De la première « taskforce » réunie en urgence est d'abord né le désir de réunir les deux associations nationales (SAB/CLP et BIS) en une seule (Bibliosuisse) et de créer ainsi une seule entité politique, plus visible, plus forte, plus réactive, plus représentative.

En Suisse, l'élément déclencheur de cette

Pour réaliser ce mandat, Bibliosuisse s'est

dotée de plusieurs outils, mais avant de les détailler, il faut souligner ce qui est sans doute le plus remarquable et le plus durable, à savoir un changement profond d'état d'esprit dans la profession, un changement qui a été induit par cette expérience de la « taskforce », et qui s'inscrit aussi dans la tendance observée au niveau international. En effet, le fait que Bibliosuisse participe aux processus politiques qui concernent la profession est devenu aujourd'hui une évidence et une attente non seulement aux yeux des collaborateur·trice·s de l'association elle-même, mais aussi de ses membres et des partenaires politiques ; et, plus encore que cela, le positionnement de Bibliosuisse dans des débats de société plus larges qui concernent les valeurs professionnelles et non directement les conditions-cadres de l'exercice de nos métiers - développement durable, inclusion, transition numérique, liberté d'expression et d'opinion - ce positionnement est également perçu, sinon comme normal, en tout cas comme logique, compréhensible.

Quant aux outils que Bibliosuisse a mis en place en deux ans d'existence, ils sont déjà nombreux. Le premier outil à citer est l'association elle-même, qui de par sa structure même, reflète les institutions politiques suisses, la diversité culturelle et

la réalité de terrain de notre profession. L'association constitue un réseau complexe de sections (représentant soit des régions, soit des cantons, soit des types d'institutions), de commissions (mandatées par l'association pour assumer de façon pérenne des problématiques professionnelles ou des projets de portée nationale et transversale par rapport aux types de bibliothèques), et de réseaux thématiques (groupes auto-constitués traitant d'une thématique professionnelle particulière). La mise en réseau de structures pour la plupart préexistantes permet de renforcer les collaborations, les synergies et de façon plus générale renforce le sentiment d'appartenance à une même communauté professionnelle, diverse et vivante. Mais cela n'est pas seulement un sentiment, c'est aussi une réalité très concrète : rassemblés sous le même toit, les différents organes profitent d'une meilleure communication interne et externe, leurs membres se rencontrent personnellement à diverses occasions durant l'année, les liens se font naturellement, chacun·e est comme augmenté·e des idées et du réseau des autres. Enfin, chaque membre participe évidemment à la direction stratégique de l'association dans son ensemble, via l'Assemblée générale.

Suivent les outils institutionnels spéci-

fiques : Bibliosuisse a consacré dès sa naissance un département entier de son Comité au seul travail de lobbying/advocacy (le département « représentation des intérêts »).

Fonctionnant d'abord par projets, le département a récemment rédigé sur demande du Comité une « stratégie en affaires publiques » afin de consolider la cohérence et l'ancrage institutionnel de son action et de la pérenniser.

Un deuxième outil institutionnel de Bibliosuisse est le « [Forum des bibliothèques](https://bibliosuisse.ch/fr/Bibliosuisse/Organes/Forum-des-bibliothèques)¹ ». Institué dans les statuts de l'association, il s'agit d'un organe spécifiquement dédié au dialogue professionnel-le-s-politiques. Une fois par an, Bibliosuisse invite des personnalités à discuter de façon approfondie sur des thématiques politiques actuelles pour la profession. L'édition de 2021, qui sera aussi la première édition du Forum, aura lieu le 26 octobre, à Berne, juste avant l'ouverture du Congrès national. Le thème sera le rôle des bibliothèques publiques dans la société, abordé selon trois axes : le développement durable, la numérisation et le développement urbain. Après trois interventions en binômes (un-e représentant-e de biblio-

thèque et son/sa répondant-e politique) pour présenter des projets concrets, des personnalités politiques et des professionnel-le-s poursuivront la discussion dans une table ronde.

En plus des organes institutionnels, trois commissions de l'association traitent et approfondissent des thèmes directement liés à l'activité de lobbying/advocacy : la [commission Biblio2030](https://bibliosuisse.ch/fr/Bibliosuisse/Commissions/Biblio2030)² (bibliothèques et développement durable), la [commission d'éthique professionnelle](https://bibliosuisse.ch/fr/Bibliosuisse/Commissions/Ethique-professionnelle)³ (responsabilité sociale des bibliothèques et des bibliothécaires), et la [commission juridique](https://bibliosuisse.ch/fr/Bibliosuisse/Commissions/Commission-juridique)⁴ (observation des révisions législatives nationales, participation aux procédures de consultation, conseil aux membres).

Pour renforcer son action et porter encore plus largement un message général sur l'importance du rôle des bibliothèques dans leur environnement contextuel direct et dans la société contemporaine au sens large, Bibliosuisse met en place des campagnes nationales. La première en date a été Biblio2030, qui a perduré et

¹ <https://bibliosuisse.ch/fr/Bibliosuisse/Organes/Forum-des-bibliothèques>

² <https://bibliosuisse.ch/fr/Bibliosuisse/Commissions/Biblio2030>

³ <https://bibliosuisse.ch/fr/Bibliosuisse/Commissions/Ethique-professionnelle>

⁴ <https://bibliosuisse.ch/fr/Bibliosuisse/Commissions/Commission-juridique>

est désormais portée par une commission qui lui est entièrement dédiée. Depuis une année, Bibliosuisse travaille sur un nouveau projet, le [BiblioWeekend](#)⁵, dont la première édition est prévue du 25 au 27 mars 2022, avec pour thème « Décrocher la Lune ». Il s'agit d'une déclinaison nationale du « [Samedi des bibliothèques](#)⁶ » (une initiative de Bibliovaud) et de la « [Domenica in biblioteca](#)⁷ » (une initiative de BADSI), désormais bien connus dans le paysage romand et tessinois. L'objectif du BiblioWeekend est de sensibiliser les décideurs politiques à l'importance des bibliothèques, de mettre nos institutions au centre de l'attention et d'ouvrir largement leurs portes à toutes les catégories de la population, en particulier les publics empêchés par les horaires traditionnels d'ouverture pendant les heures de bureau.

Enfin, une dernière activité de l'association dans le domaine lobbying/advocacy est l'effort de participation dans des cercles extérieurs, que ce soient des associations professionnelles ou d'autres groupes de la société civile actifs dans des domaines connexes : [Swiss IGF](#)⁸,

[Cultura](#)⁹, [DUN](#)¹⁰, [Plateforme 2030](#)¹¹, etc. Le but ici est de se mettre en position de pouvoir participer aux discussions actuelles, de se profiler comme un-e acteur-trice et un-e partenaire dans un contexte plus large que le contexte professionnel direct, et enfin de bénéficier du savoir-faire et des réseaux de ces organisations.

Il est probablement trop tôt pour tirer un bilan de toutes ces activités après seulement deux ans et demi d'existence de Bibliosuisse – dont un an dans les temps particulièrement troublés de la pandémie. Mais si on regarde encore plus en arrière, depuis le premier élan donné par la création de la « taskforce » en 2015, on peut certainement dire qu'un certain travail a été accompli. Le premier élan a été suivi par des réalisations concrètes et de plus en plus, cet élan se pérennise dans une activité devenue un des principaux domaines d'actions de l'association, à côté de la formation professionnelle (initiale et continue) et des services aux membres (Congrès, rencontres professionnelles, publications, matériel professionnel, réseautage, etc.). ♦

5 <https://bibliosuisse.ch/fr/Bibliosuisse/Projets/BiblioWeekend>

6 https://bibliovaud.ch/?page_id=4377

7 <http://www.domenicainbiblioteca.ch>

8 <https://igf.swiss/fr/>

9 <https://www.cultura.ch/fr/>

10 <https://dun.ch/fr/home/>

11 <https://www.plateformeagenda2030.ch>

AG!R, un nouveau tiers-lieu dédié à l'urgence environnementale au Muséum de Genève

Anthony Altaras, Spécialiste en information documentaire pour l'espace AG!R, Muséum d'histoire naturelle de Genève

Un espace d'auto-défense environnementale né de l'union de l'information documentaire et de la médiation scientifique et culturelle

L'urgence environnementale est délicate à aborder, le sujet éveille des émotions qui peuvent paralyser : les chiffres et scénarios présagés font parfois peur et l'adoption de changements dans nos modes de vie pour limiter les dégâts et amorcer un changement de paradigme rencontre son lot de réticences. Il n'est pas évident de parvenir à bien saisir les enjeux subtils d'une problématique qui se joue sur plusieurs niveaux interconnectés (biologie, géologie, climat, agriculture, mobilité, urbanisme, économie, énergie, technologie, politique, etc.). L'écologie est non seulement un sujet

sensible et complexe, c'est également un sujet particulièrement concerné par le lobbying et la désinformation.

C'est en réponse à ce constat que l'espace AG!R a été imaginé : un tiers-lieu au cœur de la ville pour partager autour de la question environnementale, se sensibiliser à certains aspects de la problématique par la documentation et la médiation ou encore bénéficier d'un soutien expert afin de mieux décrypter l'information, notamment scientifique. Porté par une dynamique participative, l'espace AG!R favorise la mise en commun de documents, d'outils et de compétences dans le but de dévoiler - ensemble - des pistes pour se mettre en mouvement vers un futur désirable.

Initié par Béatrice Pellegrini, chargée de

projet d'exposition au Muséum d'histoire naturelle de Genève, le projet AG!R est soutenu par un comité de pilotage composé de spécialistes de différents aspects de la question écologique : des sciences naturelles au développement durable, en passant par la psychologie et le journalisme. En phase avec les objectifs de la Ville de Genève - qui a déclaré l'urgence climatique en février 2020¹ -, l'espace AG!R se positionne pour la préservation du vivant et, en ce sens, inscrit sa mission en faveur de la transition écologique, mais en restant indépendant et non partisan. En outre et tout en évoquant la question écologique dans sa grande diversité, l'espace AG!R met un accent prioritaire sur le déclin et la préservation de la biodiversité, au cœur des préoccupations des scientifiques de l'institution.

Après plusieurs reports liés aux circonstances sanitaires, c'est finalement en avril 2021 que l'espace AG!R ouvre ses portes. Situé au deuxième étage du Muséum d'histoire naturelle de Genève, ce nouveau tiers-lieu est ouvert au public les mercredis et samedis. À mi-chemin entre espace de médiation, bibliothèque et ludothèque, AG!R aborde l'urgence environnementale de bien des manières. Une

sélection de jeux de société sur la biodiversité, le climat ou encore les déchets offre une porte d'entrée ludique sur la problématique environnementale, avec des titres très accessibles et d'autres très stratégiques ! La collection documentaire de l'espace AG!R comporte près de 300 ouvrages empruntables (essais, guides, bandes dessinées, romans...) qui couvrent différents aspects de la question écologique en s'attachant aux causes mais aussi aux solutions - permaculture, économies alternatives, observation de la nature, activités éducatives en forêt, etc. -, sans manquer de passer par la fiction, notamment d'anticipation. L'imagination est d'ailleurs mise à contribution dans une zone où le public est invité à partager, avec des mots ou un dessin, sa vision idéale du monde de demain.

En parallèle de ces activités en continu, l'espace AG!R organise aussi des événements spéciaux. Le mercredi à midi, des causeries destinées à un public adulte/ado sont au rendez-vous ; l'occasion de discuter d'une manière informelle de développement durable, de transition énergétique ou encore de parasites en voie d'extinction avec des spécialistes du sujet. Le samedi est davantage dédié aux familles avec des contes animaliers, des visites dans le parc du Muséum pour présenter les aménagements mis en place

¹ <https://www.geneve.ch/fr/actualites/urgence-climatique-ville-place-actions-reduire-emissions>



Florence Marteau - Muséum Genève

pour préserver la biodiversité locale ou encore des jeux d'investigation pour comprendre les causes et conséquences du changement climatique et découvrir de bons réflexes citoyens à adopter. À la rentrée, des ateliers "do it yourself" viendront également compléter l'offre de l'espace AGIR qui évoluera encore au fil des échanges et des expérimentations.

L'équipe de l'espace est composée de spécialistes en projet d'exposition, en médiation scientifique et culturelle et en information documentaire ; elle accueille et accompagne les publics vers les différentes activités tout en apportant spontanément des compléments

d'information. Dès la rentrée, la curation informationnelle prendra par ailleurs une forme plus significative, par la création d'infographies "maison" et de guides de vérification de l'information ou encore par la mise en ligne d'une plateforme de décryptage des différents sujets de la question environnementale. L'espace AGIR souhaite en effet mettre en lumière les raisons de notre difficulté à agir en faveur de l'environnement par le prisme de notre rapport à l'information (biais cognitifs, fake news, etc.) et présenter une sélection d'outils et de bonnes pratiques pour mieux s'informer (services de référence et de fact-checking, recherche inversée d'image et de vidéo, etc.).

Sur le Web comme sur place, l'espace AG!R évolue en fonction de la recherche, de l'actualité et des publics. L'aménagement de l'espace a d'ailleurs été conçu pour en permettre une reconfiguration rapide : les bibliothèques sur roulettes et les tables modulables permettent de passer, en quelques minutes, d'une disposition en petits îlots (pour y déployer par exemple divers jeux de société) à un seul grand espace de travail (pour y accueillir par exemple un atelier "do it yourself") ou encore laisser place à une configuration de salle plus adaptée aux conférences et aux séances de projection. Sur les trois premiers mois d'ouverture, l'espace AG!R a rencontré une belle affluence et de très enthousiasmants retours d'un public qui revient déjà volontiers découvrir de nouvelles activités et emprunter de nouveaux livres, bien que l'espace ne soit ouvert que deux jours par semaine. Jusqu'alors, l'espace a été principalement visité par des familles avec de jeunes enfants - le public principal du Muséum - et peine encore à bien interpeller un public adolescent ou adulte, dont la présence au Muséum est moins habituelle. C'est un des principaux défis que l'espace AG!R devra relever ces prochains mois !

L'espace AG!R est fermé pendant l'été et les prochaines activités programmées seront annoncées via www.museum-ge-

neve.ch/espace-agir ; d'ici la rentrée, vous pouvez accéder au catalogue des ressources documentaires de l'espace ou encore découvrir AG!R par le biais de son podcast² qui donne la parole à des scientifiques du Muséum qui œuvrent à la préservation de la biodiversité. N'hésitez pas à contacter l'équipe si vous souhaitez obtenir une information complémentaire ou proposer une éventuelle collaboration. La démarche du projet AG!R est résolument "open source" et la dynamique de co-construction qu'elle soutient s'applique aussi au-delà de l'espace. En ce sens, je vous invite également à consulter mon mémoire de Bachelor³ qui pourrait vous proposer des pistes de réflexion et d'application si vous souhaitez à votre tour aborder la question de l'écologie dans votre institution. Il me semble en effet que les musées et bibliothèques se trouvent dans une position idéale pour émerveiller les publics face à la diversité du monde vivant et proposer, ensemble, de meilleurs horizons vers lesquels se diriger. ♦

² "AG!R, c'est tout naturel" ; <https://smartlink.ausha.co/agir>

³ "Comment parler écologie ? Le pont de l'information documentaire dans le cadre d'un nouvel espace de sensibilisation à l'urgence environnementale au Muséum d'histoire naturelle de Genève" ; doc.rero.ch/record/329810

Hors-Texte

est le bulletin de l'Association genevoise des bibliothécaires et professionnels diplômés en information documentaire (AGBD). Il est envoyé gratuitement deux fois l'an à tous les membres de l'AGBD. Les personnes non membres ou les organismes peuvent s'y abonner au prix de Fr. 30.- l'an (ccp 12-20457-3).

Adresse du site internet de l'AGBD

<http://www.agbd.ch>

Comité de rédaction

Alexandra Cordas, Coraline Ernst, Chloé Genicoud, Jonathan Gomes, Célia Mattiuzzo, Yonathan Seibt

Adresse : AGBD - Association Genevoise des Bibliothécaires et Professionnels Diplômés en Information Documentaire
1200 Genève

E-mail : hors-texte@agbd.ch

Abonnement : comite@agbd.ch

ISSN 0258-0713

Impression Colorset, Carouge

Tirage 300 exemplaires

Septembre 2021

Table des matières

Edito	1
Billet de présidence	2
Pour une reconnaissance des savoirs situés en bibliothèque	9
Le coin BD	15
Pourquoi donc rejoindre bibliosuisse, en tant que section ? : L'expérience de biblioromandie	16
MEMO ou l'agilité au cœur de la fusion	21
GRBV et Bibliosuisse : mariage de cœur ou de raison ?	28
Plaidoyer pour les archives et les archivistes au sein de la société de l'information	30
Porter la voix des bibliothèques suisses en politique	36
AG!R, un nouveau tiers-lieu dédié à l'urgence environnementale au Muséum de Genève	40

THE U.S. NATIONAL ARCHIVES, 1968. Photograph of Archivist Rhoads Being Interviewed. 2 juillet 1968. *Wikimedia Commons* [en ligne]. [Consulté le 17.07.2021]. Disponible à l'adresse : [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Photograph_of_Archivist_Rhoads_Being_Interviewed_\(35569105435\).jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Photograph_of_Archivist_Rhoads_Being_Interviewed_(35569105435).jpg)